

2016-8095
2017-03-23

| | | | |
|--------|---|----|-----------|
| GROUPE | 6 | 14 | HERBICIDE |
|--------|---|----|-----------|

HERBICIDE HURRICANE^{mc}

Liquide soluble

USAGE AGRICOLE

Herbicide pour la suppression de certaines dicotylédones dans le soya

GARANTIE :

Bentazone (présent sous forme de sel de sodium)..... 320 g/L
Acifluorfène (présent sous forme de sel de sodium)..... 160 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

POISON



AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION : 32662 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
CONTENU NET: 1-25 L

United Phosphorus, Inc.
630 Freedom Business Center, Suite 402
King of Prussia, PA 19406, USA
1-800-438-6071

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

- | | |
|---|--|
| En cas d'ingestion | Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente |
| En cas de contact avec la peau ou les vêtements | Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |
| En cas de contact avec les yeux | Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |
| En cas d'inhalation | Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Irrite les yeux et la peau. **ÉVITER TOUT CONTACT** avec les yeux ou la peau. Sensibilisant cutané potentiel.

L'application se limite aux cultures agricoles uniquement lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine telles que les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs, est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'épandage et des réglages du pulvérisateur.

Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation, les préposés doivent porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. Porter également des lunettes de protection étanches ou un écran facial pendant le mélange et le chargement du produit.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Se conformer aux directives du fabricant pour l'entretien et le nettoyage de l'équipement de protection individuelle. En l'absence de telles directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Conserver et laver l'EPP séparément des autres vêtements à laver.

Ne pas appliquer le produit de façon à ce qu'il entre en contact avec les travailleurs ou autres personnes, directement ou par la dérive. Seuls les préposés à la manutention munis d'une protection peuvent se trouver sur les lieux durant le traitement.

NE PAS retourner sur les lieux traités ni en permettre l'accès aux travailleurs pendant un délai de sécurité de 48 heures après le traitement.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. Ne pas contaminer les plans d'eau en procédant à l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive à l'extérieur des zones ciblées.

Ce produit est TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons spécifiées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines dans les endroits où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des ruisseaux, des marais, des réservoirs et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent, mais sans s'y limiter, des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

ENTREPOSAGE

Ce produit est un agent réducteur ; il ne doit pas être mélangé ni entreposé à proximité des agents oxydants puissants. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage ou l'élimination du produit. Ne pas entreposer à une température inférieure à 4 °C ou supérieure à 37 °C. Conserver dans un endroit sec, à l'abri de la chaleur et des flammes nues.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE RELATIVE AUX PRODUITS CHIMIQUES : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident, appelez chez CHEMTREC (24 heures sur 24) : 1-800-424-9300

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'herbicide **HURRICANE** est destiné à la suppression sélective en postlevée de certaines dicotylédones dans le soya. L'herbicide **HURRICANE** peut aussi offrir une suppression partielle de certaines graminées.

Tolérance des cultures

Le soya est tolérant à l'herbicide **HURRICANE** aux stades de croissance indiqués. Les petites mouchetures, un jaunissement, un brunissement ou une brûlure des feuilles peuvent survenir, mais celles-ci disparaissent généralement au bout de 10 jours. La nouvelle pousse sera normale et la vigueur de la culture ne sera pas réduite.

Résistance à l'entraînement par la pluie :

Des précipitations ou une aspersion en hauteur moins de 4 heures après l'application pourraient réduire l'efficacité de l'herbicide **HURRICANE**.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Appliquer 1,755 L de l'herbicide **HURRICANE** à l'hectare tel que décrit ci-dessous, à moins qu'il soit indiqué de le faire dans la section **Renseignements spécifiques à la culture**. Les applications peuvent être effectuées sur les mauvaises herbes en pleine croissance, sous forme d'application à la volée, à la dose et aux stades de croissance indiqués. On obtient la suppression la plus efficace lorsque l'herbicide **HURRICANE** est appliqué en postlevée sur des mauvaises herbes jeunes et de petite taille. Une application hâtive sur les mauvaises herbes procure une suppression améliorée et facilite l'obtention d'une couverture complète. Une application tardive permet aux mauvaises herbes de dépasser la taille maximale précisée et empêche l'obtention d'une suppression adéquate.

Couverture de la culture

La solution pulvérisée doit couvrir complètement les mauvaises herbes. Toujours utiliser un volume de solution adéquat pour bien couvrir la culture. Les couverts végétaux denses abritent des mauvaises herbes de plus petite taille et peuvent empêcher une couverture adéquate.

Exigences pour l'épandage terrestre :

Méthodes et équipements pour l'épandage terrestre (traitement généralisé)

Volume d'eau : Pour une performance optimale, utiliser de 100 à 200 litres de solution de pulvérisation à l'hectare. Augmenter le volume d'eau jusqu'à 470 litres si le feuillage de la culture ou des mauvaises herbes est dense.

Pression de pulvérisation : Utiliser une pression d'au moins 275 kPa (mesurée à la rampe, et non pas à la pompe ou sur la ligne). **Note :** Si on utilise un faible volume d'eau (soit 100 litres à l'hectare) ou si le feuillage de la culture ou des mauvaises herbes est dense, utiliser une pression de 414 kPa au minimum pour un résultat optimal.

Équipement d'épandage

Utiliser des buses standard haute pression pour les pesticides, produisant un jet plat ou un jet creux, espacées de 50 cm. Ne pas utiliser de buses pour irrigation par inondation, à chambre de giration ou des applicateurs par gouttelettes contrôlées parce qu'une couverture inégale peut entraîner une suppression non optimale des mauvaises herbes. Ne pas utiliser d'équipement d'application sélective tel qu'un pulvérisateur à recirculation ou un applicateur par humectation.

Gestion de la dérive du jet

Utiliser les pratiques optimales pour éviter la dérive vers toutes les autres cultures et zones non ciblées. Ne pas appliquer lorsque les conditions favorisent la dérive à l'extérieur des zones traitées. L'interaction de plusieurs facteurs reliés à l'équipement et aux conditions météorologiques détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. Il est de la responsabilité de l'applicateur d'éviter toute dérive à partir du site traité. Le préposé à l'épandage doit suivre les précautions d'emploi les plus restrictives pour éviter la dérive, y compris celles qui se trouvent sur cette étiquette et celles des règlements et ordonnances provinciales et municipales applicables. L'utilisation d'un agent antidérive peut réduire la dérive, mais risque aussi de réduire la suppression des mauvaises herbes.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons:

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation suivants NE nécessite PAS le respect d'une zone tampon: pulvérisateur manuel ou dorsal, et traitement localisé.

| Méthode d'application | Culture | Zones tampons (en mètres) à respecter pour protéger les habitats terrestres: |
|------------------------|---------|--|
| Pulvérisateur agricole | Soya | 15 |

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association

Irrigation

Aux endroits irrigués, il peut être nécessaire d'irriguer avant le traitement afin de d'assurer que les plantes sont en croissance active. La suppression des mauvaises herbes stressées par une sécheresse laisse généralement à désirer.

Travail du sol

Ne pas travailler le sol dans les 5 avant ou 7 jours qui suivent une application de l'herbicide HURRICANE. Un travail du sol effectué 7 jours après le traitement peut cependant contribuer à la suppression des mauvaises herbes pendant toute la saison.

Nettoyage de l'équipement de pulvérisation

Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond à l'aide d'un détergent puissant ou d'un nettoyant pour pulvérisateur commercial, conformément aux directives du fabricant, puis rincer l'équipement trois fois avant et après l'application de ce produit.

ADJUVANTS

Pour obtenir une suppression uniforme des mauvaises herbes, l'ajout d'un des adjuvants suivants est recommandé : sulfate d'ammonium, concentré d'huile agricole ou nitrate d'ammonium et d'urée. Les adjuvants peuvent causer des brûlures foliaires, mais la nouvelle pousse sera normale et la vigueur de la culture ne sera pas réduite. Le risque de brûlure foliaire est augmenté lorsque l'humidité relative et la température sont élevées. Voir le **Tableau 1 – Doses d'adjuvants à l'hectare**.

Sulfate d'ammonium (AMS)

L'AMS est un engrais azoté granulaire sec. Utiliser exclusivement un AMS de classe alimentaire, de texture fine ou à vaporiser, parce que les catégories d'AMS inférieures ne se dissolvent pas bien et peuvent obstruer les buses. Ne pas utiliser d'AMS si le traitement est appliqué dans moins de 100 litres de solution à l'hectare, en raison des problèmes potentiels dus à la précipitation dans des volumes réduits. N'utiliser de l'AMS que si des essais locaux réussis le justifient.

Huile concentrée

L'huile concentrée doit contenir une base d'huile végétale ou de pétrole et doit répondre à tous les critères suivants :

- elle doit être non phytotoxique;
- elle doit se prêter à une bonne qualité de mélange dans les essais de compatibilité;
- elle doit avoir fait l'objet d'essais locaux réussis.

La composition exacte des produits convenables peut varier; toutefois, les huiles concentrées à base d'huile végétale ou de pétrole doivent contenir des émulsifiants afin de se prêter à une bonne qualité de mélange. Les huiles végétales très raffinées se sont révélées plus appropriées que les huiles végétales non raffinées. Pour de plus amples renseignements, voyez **Test de compatibilité des ingrédients du mélange**. Certaines huiles concentrées causent des brûlures foliaires excessives. Consultez votre fournisseur pour obtenir de l'information sur les essais locaux réussis avant d'acheter une huile concentrée, quelle qu'elle soit.

Nitrate d'ammonium et d'urée (NAU)

Ces engrais, couramment désignés par leur pourcentage azoté de 28 %, 30 %, ou 32 %, peuvent être ajoutés en remplacement d'autres adjuvants pour améliorer la suppression des mauvaises herbes. Étant donné que la plupart des solutions azotées sont légèrement corrosives pour les pièces d'équipement en acier galvanisé, en acier doux ou en laiton, il faut rincer le système de pulvérisation au complet rapidement après l'utilisation. Ne pas utiliser de buses en laiton ou en aluminium pour la pulvérisation d'un engrais à base de nitrate d'ammonium et d'urée.

Adjuvants, agents tensioactifs et produits d'association de marque privée

Les adjuvants Merge[®], et Sure-Mix^{MC} satisfont aux exigences pour l'utilisation avec l'herbicide HURRICANE et sont recommandés lorsque certains produits du mélange nécessitent ces adjuvants en particulier. Ne pas oublier de suivre les directives les plus restrictives trouvées sur l'ensemble des étiquettes lorsque des produits sont utilisés en association avec l'herbicide HURRICANE.

Effets de la température et de l'humidité relative

Les données normatives suivantes vous aideront à déterminer la dose optimale d'adjuvants à utiliser. Si la température et l'humidité relative dépassent 100 (p. ex., température de 29 °C plus 70 % d'humidité relative = 100), utiliser les doses d'adjuvants les plus faibles.

Tableau 1 – Doses d'adjuvants à l'hectare

| Adjuvant | Épandage terrestre | Épandage aérien |
|----------------------------|---|---|
| AMS | 2,8 kg | 2,8 kg |
| Huile concentrée | 1,17 - 2,34 L | 1,17 L |
| NAU | 4,68 - 9,36 L | 4,68 L |
| Adjuvant Merge | 0,5 - 1 L pour 100 L d'eau, à moins d'indications contraires sur l'étiquette du produit d'association | Voir l'étiquette du produit d'association |
| Agent tensioactif Sure-Mix | 0,5 % v/v | |

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Pour assurer une couverture optimale des mauvaises herbes, appliquer l'herbicide HURRICANE sur des mauvaises herbes de petite taille et en croissance active.

Séquence du mélange

Lorsqu'on procède au mélange de l'herbicide HURRICANE avec des adjuvants et/ou d'autres pesticides dans la cuve d'un pulvérisateur, les produits doivent être ajoutés au mélange dans l'ordre suivant.

1. **Eau.** Commencer par remplir la cuve bien propre du pulvérisateur aux trois quarts d'eau propre.
2. **Agitation.** Maintenir une agitation constante pendant le mélange et l'application.
3. **Produits en sachets hydrosolubles.** Placer tout produit contenu dans un sachet hydrosoluble dans la cuve. Attendre que tous les sachets hydrosolubles soient

complètement dissous et que le produit soit mélangé uniformément dans l'eau avant de continuer.

4. **Produits dispersables dans l'eau** (tels que pâtes granulées, poudres mouillables, suspensions concentrées, suspo-émulsions). Si on utilise un inducteur, le rincer à fond après l'ajout de l'ingrédient.
5. **Produits solubles dans l'eau** (tels que l'herbicide HURRICANE). Si on utilise un inducteur, le rincer à fond après l'ajout de l'ingrédient.
6. **Concentrés émulsifiables** (tels qu'une huile concentrée, si applicable). Si on utilise un inducteur, le rincer à fond après l'ajout de l'ingrédient.
7. **Adjuvants solubles dans l'eau** (tels que le sulfate d'ammonium ou un engrais à base de nitrate d'ammonium et d'urée, si applicable). Si on utilise un inducteur, le rincer à fond après l'ajout de l'ingrédient.
8. **Quantité d'eau restante.** Maintenir une agitation constante pendant l'application.

Voir la section **Renseignements spécifiques à la culture** pour plus de détails. Lire et suivre les **Précautions et mode d'emploi** applicables de tous les produits utilisés dans le mélange. Suivre les directives les plus restrictives trouvées sur l'ensemble des étiquettes des produits du mélange. Effectuer des applications séparées si toutes les mauvaises herbes ciblées ne sont pas simultanément au stade de croissance approprié pour le traitement.

Une incompatibilité physique, une suppression réduite des mauvaises herbes ou des dommages à la culture peuvent résulter du mélange de l'herbicide HURRICANE avec d'autres pesticides (fongicides, herbicides, insecticides, acaricides), des adjuvants ou des engrais. Les autorités agricoles locales peuvent fournir de l'information sur l'utilisation de mélanges autres que ceux que recommande United Phosphorus, Inc.

Test de compatibilité des ingrédients du mélange

Il faut toujours effectuer un test de compatibilité dans un bocal avant le mélange avec des adjuvants et/ou des pesticides. Pour un volume de pulvérisation de 200 L/ha, utiliser 800 mL d'eau. Pour d'autres volumes de pulvérisation, ajuster les doses en conséquence. N'utiliser que de l'eau provenant de la source qui sera utilisée en situation réelle, et à la température normale de cette source.

Ajouter les ingrédients du mélange selon la séquence précisée sous **Séquence du mélange**. Utiliser 10 mL (2 c. à thé) pour chaque kg ou 5 mL (1 c. à thé) pour chaque litre de la dose à l'hectare précisée sur l'étiquette. Toujours refermer le bocal et l'inverser 10 fois entre l'ajout de chaque ingrédient.

Une fois tous les ingrédients ajoutés dans le bocal, laisser reposer la solution pendant 15 minutes. Évaluer l'uniformité et la stabilité de la solution. Il faut s'assurer que la solution de pulvérisation ne comporte pas d'huile séparée à la surface ni de fine particules qui précipitent au fond, et que la texture n'est épaisse (floconneuse). Si la solution montre des signes d'incompatibilité, répéter le test en y ajoutant un agent de compatibilité approprié. Si la solution est maintenant compatible, utiliser l'agent de compatibilité tel que recommandé sur son étiquette. Si l'incompatibilité persiste, ne pas mélanger ces ingrédients dans la même cuve.

RESTRICTIONS

Tableau 2 - Restrictions spécifiques à la culture

| Culture | Dose | Délai de |
|---------|------|----------|
|---------|------|----------|

| | | |
|------|-----------------------------|-----------------|
| | maximale à l'hectare | sécurité |
| Soya | 1,755 L | 48 heures |

- Ne pas appliquer plus de 2,24 kg de la matière active bentazone au total (de toutes sources) à l'hectare, par année civile.
- ATTENTION: Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités ni couper les cultures traitées pour le foin car il n'existe pas suffisamment de données à l'appui de ces utilisations. **Stress** : Ne pas appliquer sur des mauvaises herbes ou une culture en période de stress causé par le manque d'humidité, une inondation, des fluctuations de température excessives ou des dommages causés par la grêle, par des herbicides ou par une intervention mécanique, à défaut de quoi la suppression pourrait être insatisfaisante.
- Ne pas appliquer l'herbicide HURRICANE sur les cultures montrant des dommages (phytotoxicité foliaire ou arrêt de croissance) résultant d'applications préalables d'autres herbicides, à défaut de quoi ces dommages pourraient être accrus ou prolongés.
- Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation, de quelque type que ce soit.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE

SOYA

Appliquer 1,755 L de l'herbicide HURRICANE par hectare, après la levée du soya au stade 1 à 2 feuilles trifoliées pour supprimer les mauvaises herbes sensibles à l'hectare

Afin d'assurer une couverture optimale des mauvaises herbes, appliquer l'herbicide HURRICANE lorsque celles-ci sont petites et en pleine croissance. Consulter la section **Renseignements sur l'application** et le **Tableau 4** pour plus d'information.

Mélanges en cuve pour le soya

L'herbicide HURRICANE peut être appliqué en mélange avec l'un des herbicides et adjuvants et/ou engrais figurant au Tableau 3.

Tableau 3 – Recommandations relatives aux produits d'association, adjuvants et engrais pouvant être mélangés avec l'herbicide HURRICANE

| Produit d'association | Adjuvant | et/ou | Sulfate d'ammonium (AMS) ou engrais à base de nitrate d'ammonium et d'urée (NAU) |
|------------------------------|-------------------------------|--------------|---|
| Assure® II | Merge ou Sure-Mix | | |
| Basagran®4 | Huile concentrée | ou | AMS ou NAU |
| Classic®* | Agent tensioactif non ionique | et | AMS ou NAU |
| FirstRate™* | Agent tensioactif non ionique | et | AMS ou NAU |
| Pinnacle®* | Agent tensioactif non ionique | et | AMS ou NAU |
| Poast® Ultra | Merge ¹ | | |
| Pursuit®* | Agent tensioactif non ionique | et | AMS ou NAU |

| | | | |
|--|------------------|--|--|
| Odyssey ^{®*} | Merge | | |
| Roundup [®] , Glypho 41, Credit, Carnival 540, Nufarm Glyphosate 360, Glyphos ² | | | |
| Liberty ³ | Huile concentrée | | |
| Select [®] , Centurion [®] , Shadow ^{MC} , Arrow | Amigo | | |

* Ne pas appliquer du haut des airs.

¹ Merge peut être interchangé avec l'huile concentrée Assist[®].

² N'appliquer que sur du soya tolérant au glyphosate (p. ex., Roundup Ready[®]).

³ N'appliquer que sur du soya tolérant au glufosinate (p. ex., Libertylink[®]).

⁴ Ne pas appliquer plus de 0,58 L/ha (p. ex., 278 g a.i./ha).

Consulter les étiquettes des produits d'association pour connaître les mauvaises herbes supprimées, les doses d'application, la période d'application, additifs, etc. Toujours suivre les directives les plus restrictives.

Applications séquentielles

Les directives suivantes permettront d'optimiser les résultats si l'herbicide HURRICANE est appliqué dans le cadre d'un programme de traitements herbicides séquentiels :

- Si un produit est appliqué avant l'herbicide HURRICANE, attendre 24 heures avant d'appliquer l'herbicide HURRICANE.
- Si un produit est appliqué après l'herbicide HURRICANE, attendre 7 jours avant d'appliquer cet autre produit.

Mélanges en cuve pour le soya tolérant au glyphosate

L'herbicide HURRICANE peut être appliqué en postlevée en mélange avec des herbicides contenant du glyphosate pour la suppression des mauvaises herbes résistantes au glyphosate. Les mauvaises herbes ciblées doivent figurer sur l'étiquette de l'herbicide HURRICANE. Consulter l'étiquette de l'herbicide HURRICANE pour connaître les mauvaises herbes supprimées, les doses recommandées et le moment du traitement. Suivre les directives de l'étiquette du produit à base de glyphosate quant à la dose et aux adjuvants recommandés dans un tel mélange. Il est important de suivre les directives de l'herbicide HURRICANE pour ce qui est du stage de croissance des mauvaises herbes et des doses à utiliser pour obtenir une suppression efficace. N'appliquer les mélanges de l'herbicide HURRICANE et d'herbicides contenant du glyphosate que sur du soya tolérant au glyphosate, à défaut de quoi des dommages sévères ou même la mort de la culture peuvent survenir.

Mélanges en cuve pour le soya tolérant au glufosinate

L'herbicide HURRICANE peut être appliqué en postlevée en mélange avec des herbicides contenant du glufosinate pour la suppression des mauvaises herbes résistantes au glufosinate. Les mauvaises herbes ciblées doivent figurer sur l'étiquette de l'herbicide HURRICANE. Consulter l'étiquette de l'herbicide HURRICANE pour connaître les mauvaises herbes supprimées, les doses recommandées et le moment du traitement. Suivre les directives de l'étiquette du produit à base de glufosinate quant à la dose et aux adjuvants recommandés dans un tel mélange. Il est important de suivre les directives de l'herbicide HURRICANE pour ce qui est du stage de croissance des mauvaises herbes et des doses à utiliser pour obtenir une suppression efficace. N'appliquer les mélanges de l'herbicide HURRICANE et d'herbicides contenant du glufosinate que sur du soya tolérant au glufosinate, à défaut de quoi des dommages sévères ou même la mort de la culture peuvent survenir.

Tableau 4 Mauvaises herbes supprimées par l'herbicide HURRICANE à raison de 1,755 L à l'hectare

| Mauvaises herbes supprimées (y compris les biotypes résistants au glyphosate, aux triazines et aux ALS) | Stade foliaire ^a (jusqu'à) | Hauteur maximale (cm) |
|---|---------------------------------------|-----------------------|
| Chénopode blanc, commun ^b | 6 | 5 |
| Liseron des haies | 4 | 5 |
| Amarante de Palmer | 6 | <10 |
| Amarante à racine rouge | 6 | 5 |
| Amarante hybride | 6 | 7,5 |
| Amarante de Powell | 6 | 7,5 |
| Petite herbe à poux | 6 | 7,5 |
| Abutilon ^c | 4 | 5 |
| Acnide tuberculée | 6 | <10 |

^a Ne pas compter les feuilles par paires; compter chaque feuille séparément. Ne pas compter les cotylédons. Ne pas traiter les mauvaises herbes au stade de la croissance du cotylédon.

^b Répression ou suppression partielle.

^c Utiliser du sulfate d'ammonium (AMS) (ou NAU) comme adjuvant lorsque l'abutilon est ciblé.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance : l'Herbicide HURRICANE contient des herbicides des groupes 6 et 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide HURRICANE et à d'autres herbicides des groupes 6 et 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide HURRICANE ou les herbicides des groupes 6 et 14 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des

- variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
 - Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
 - Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
 - Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec United Phosphorus Inc. at 1-800-438-6071.

Hurricane est une marque de commerce de United Phosphorus Inc.

Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs titulaires respectifs.